

COMITE DE GESTION HYDRAULIQUE DU SITE NATURA 2000 ZONE HUMIDE LES ORPELLIERES

COMPTE-RENDU du COGEST Hydro du 09/07/2015

EMETTEUR	EPTB Orb et Libron – A. GUERRERO
VISA du GESTIONNAIRE	CABM - Direction Générale Aménagement et Travaux du Territoire

Pièces jointes:

- Liste des personnes présentes à la réunion.
- PowerPoint présenté.

Objet : Compte-rendu du comité de gestion hydraulique du site des Orpellières du 9 juillet 2015 au siège de l'EPTB Orb et Libron à Béziers

La réunion avait pour objectif la constitution du comité de gestion hydraulique des Orpellières et de discuter des missions de la commission.

Membres du comité hydraulique :

Intervenants / Destinataire	Présents
Conservatoire du Littoral, J. Hirigoyen	X
CABM, L. Kerjean, C. Vincendet,	X
CABM, G. Dupuy	excusée
ASA plaine de l'Orb, G. Nogues	X
EPTB Orb et Libron, A. Guerrero	X
Agence de l'Eau RMC, N. Bosc	excusée
DREAL, W. Vinay,	X
DDTM, F. Renard	X

Assistaient également à la réunion :

Monsieur P. Enjalbert, Syndicat Intercommunal Béziers le Mer

Monsieur G. Amat, Association. Camping Sérignan Plage

Travaux du comité de gestion, 3 axes :

1. La gestion hydraulique des Orpellières
 - Choix des scénarios
 - Validation d'un AVP
 - Choix d'une Maîtrise d'ouvrage / AMO / Maîtrise d'œuvre
 - Plan de financement et calendrier

2. Suivi topo bathymétrie – dynamique sédimentaire
 - Approfondir les connaissances sur les inondations (rôles et impacts ZH)
 - Approfondir les connaissances sur les submersions marines (rôles et impacts ZH)
 - Protocole de suivi / élaboration de cahiers des charges

3. Plan de gestion hydraulique du site (après travaux)
 - Entretien des réseaux, cahier des charges, planning
 - Gestion des vannes
 - Maître d'ouvrage / conventions

M. GUERRERO présente le fonctionnement hydraulique de la plaine des Orpellières et propose un plan d'action pour la restauration des continuités hydrauliques de la zone humide (voir présentation jointe).

Ce plan répond à 3 objectifs

- Réfection partielle du réseau hydraulique des Orpellières,
- Améliorer la transparence hydraulique des voiries,
- Optimiser le ressuyage des eaux marines vers le fleuve Orb.

A l'unanimité, commission de gestion hydraulique est favorablement à la réalisation de ce plan d'actions en retenant le scénario 1 du diagnostic hydraulique du SMVOL.

M. VINCENDET : La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée a émis le souhait de se positionner en tant que maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux de restauration hydraulique. Cette proposition devra être validée par les élus.

M. NOGUES, Président de l'ASA Plaine de l'Orb s'engage à assurer l'entretien des ouvrages restaurés.

M. HIRIGOYEN ne s'oppose pas aux travaux et se dit prêt à participer au financement du projet. Néanmoins il faudra s'assurer de la maîtrise foncière avant le commencement des opérations.

Mme KERJEAN se rapprochera du CCAS de Béziers pour obtenir auprès de cette structure l'autorisation de réaliser ces travaux sur leurs propriétés.

M. AMAT remercie le SMVOL pour son implication. Depuis longtemps nous demandons la prise en compte des submersions marines aux Orpellières. La mise en œuvre des travaux hydrauliques devraient répondre aux attentes des agriculteurs du delta de l'Orb et des Campings de Sérignan Plage pour limiter les inondations. Lors du dernier coup de mer, la facture électrique de l'Asa pour le pompage des eaux a été de 4 000 €.

M. GUERRERO précise que le plan de gestion ambitionne de rétablir les fonctionnalités hydrauliques de la zone humide et d'optimiser le réessayage. Il n'a pas vocation à lutter contre les inondations ou de sortir de l'eau les cultures et les campings. Ce plan de gestion concilie à la fois la nécessité de préserver la zone humide et la demande locale de diminuer l'impact des entrées d'eau marines. Pour des hauteurs d'eau importantes, les submersions de la plaine demeureront.

M. VINCENDET demande si les travaux doivent faire l'objet d'un dossier Loi sur l'eau, ce qui rallongerait les délais de réalisation.

M. VINAY précise que dans le cadre des missions de police de l'eau sur le littoral, c'est la DREAL qui est en charge d'instruire les dossiers. Au regard des enjeux et de la nature des travaux (entretien de fossés), le plan de gestion ne sera pas soumis au dossier loi sur l'eau. Concernant l'évaluation des incidences Natura 2000, ces les services de la DDTM qu'il faut solliciter

M. AMAT s'inquiète de l'évolution des brèches dans la dune des Orpellières qui ne cessent de s'agrandir avec pour conséquence des entrées d'eau plus importantes et plus fréquentes. Il propose de reconstituer une petite dune à l'entrée des brèches pour éviter que les déferlantes arrivent sur la plaine des Orpellières.

M. RENARD ne partage pas ce point de vue et rappelle qu'il faut tenir compte de l'élargissement de la plage qui permet de briser les déferlantes. De plus l'entretien raisonné des plages a un impact positif sur le lido avec l'apparition de petites dunes en cours de végétalisation.

M. ENJALBERT. Par le passé, ces brèches étaient bien plus grandes. Ce sont les politiques publiques avec le renforcement du trait de côte qui ont permis la constitution d'un cordon dunaire. La brèche des Tellines correspond à une ancienne embouchure du fleuve. Aujourd'hui la brèche sert d'exutoire lors des grandes crues de l'Orb.

M. GUERRERO : reconstituer un cordon dunaire à l'entrée des brèches n'aurait pas sens, même sur une faible hauteur. Une dune n'est pas une digue. Fermer partiellement cet exutoire naturel ne serait pas compris par les populations et jetterait le discrédit sur le plan de gestion de la zone humide. En élaborant le Docob du Natura 2000, nous avons acté que les Orpellières tendent à devenir un milieu lagunaire. En conséquence, nous proposons des travaux qui limiteront l'impact de cette évolution sur les cultures et les campings en périphérie de la zone humide.

Dans le plan de gestion, il est prévu la pose de repères de part et d'autre des brèches pour suivre leur évolution.

Lors des travaux de ponction de sable au droit de l'embouchure de l'Orb, il était prévu un suivi bathymétrique et topographique de la plage. Il faut interroger la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), maître d'ouvrage, pour connaître les résultats de ces suivis.

Mme KERJEAN. La CABM doit rencontrer prochainement la CAHM. Ce sujet sera évoqué.

M. AMAT s'interroge sur la pertinence du scénario 2 avec l'exutoire E4, derrière le Domaine des Orpellières. La topographie des lieux ne permet pas un écoulement naturel vers l'Orb.

M. GUERRERO : c'est pour cette raison que nous avons mis cette proposition en option. Ce point fera l'objet d'un complément d'étude afin de juger de son efficacité. Nous présenterons les conclusions des relevés de terrain au prochain comité de gestion hydraulique.

Messieurs AMAT et NOGUES souhaitent que l'on étudie la mise en place d'une vanne hydraulique à l'entrée de la grande Roubine afin de stopper les entrées d'eau marine.

M. GUERRERO : faire obstacle à la libre circulation des eaux n'est pas souhaitable car le risque est que les eaux contournent l'ouvrage en passant par les campings, ce qui ferait l'effet inverse à celui recherché. Un relevé topo complémentaire et une visite de terrain permettront d'affirmer ou d'infirmier ces hypothèses.

M. ENJALBERT : il reste des incertitudes sur la définition des travaux. Pour la demande d'aide financière, il propose de prévoir une large enveloppe financière et d'augmenter les coûts de missions topo. Il rappelle que la mission LIDAR donne une information topographique précise et donne la possibilité de comparer avec les données de la MNT.

M. VINCEDET : propose une présentation du projet en bureau des élus de la CABM à l'automne prochain pour acter la Maitrise d'ouvrage. Une délibération pour acter la maîtrise d'ouvrage par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée sera proposée au conseil communautaire d'ici fin 2015.

M. GUERRERO propose d'intégrer les vannes de la grandes roubines et de doubler la mission topo. Le projet est porté à 70 000€ HT. Une rencontre est prévue avec l'Agence de l'Eau RMC fin juillet.



COMITE DE GESTION HYDRAULIQUE LES ORPELLIERES

BEZIERS, 09 JUILLET 2015

FEUILLE DE PRESENCE

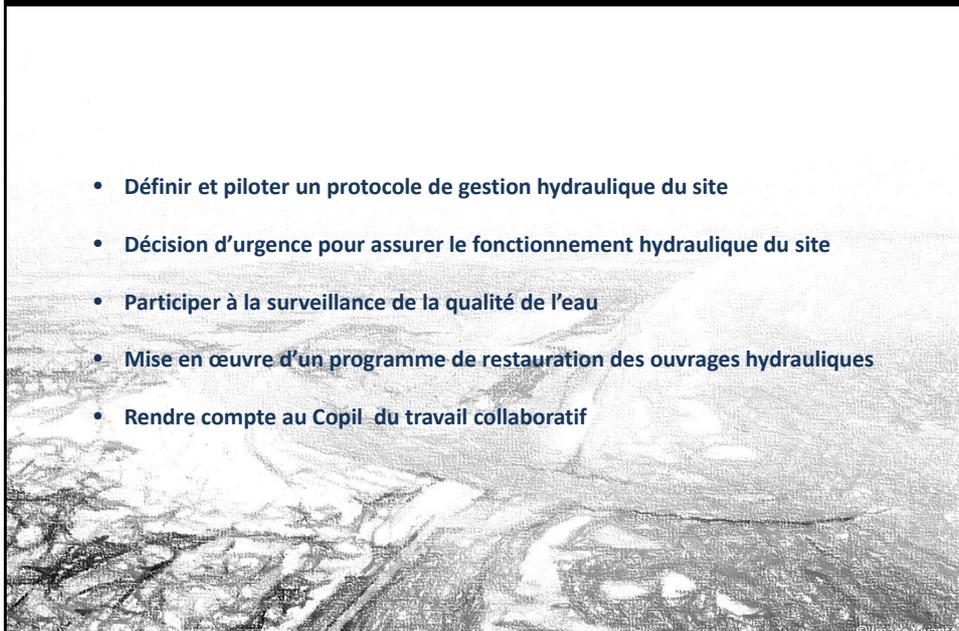
NOM		REPRESENTE
Christian VINCENTET	DAE - CABN	
Lucie KERJEAN	SDEO/DAE-CABN	
Jérôme HIRIGOYEN	Conservatoire du littoral	
Fabrice RENARD	DDTM 34	
William VINAY	DREAL LR	
Pierre ENSALBERT	Syndicat App 2 la Mer	
Georges NOGUES	ASA de Sérignan	
J. GUT ARAS	CCF BEZIERS	
Alain GUERRELLER	SNVCL	

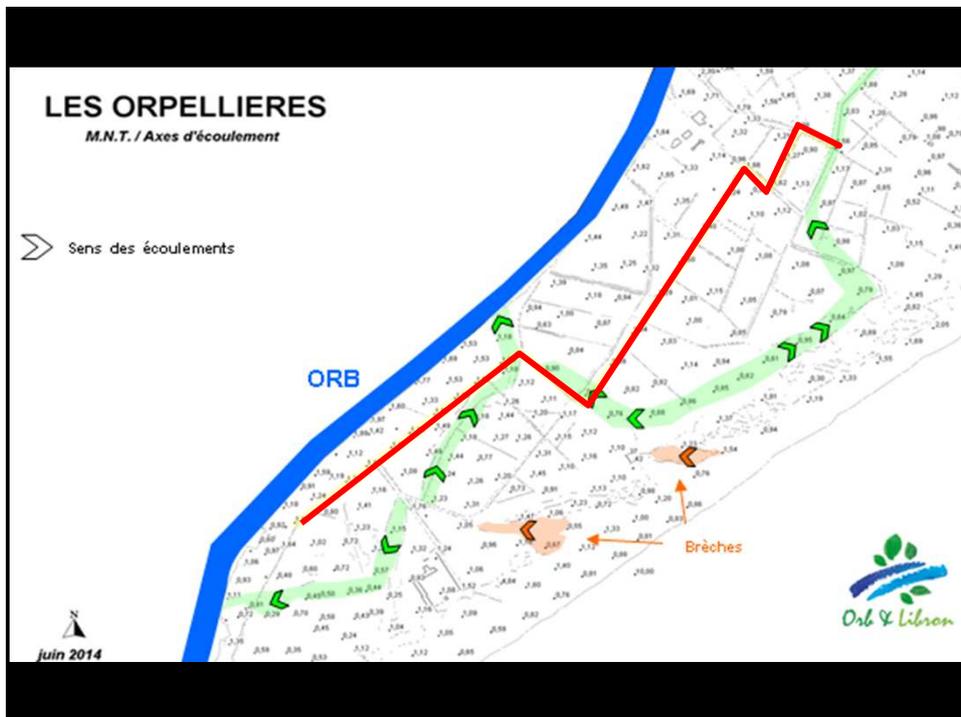
Comité de gestion hydraulique les Orpellières



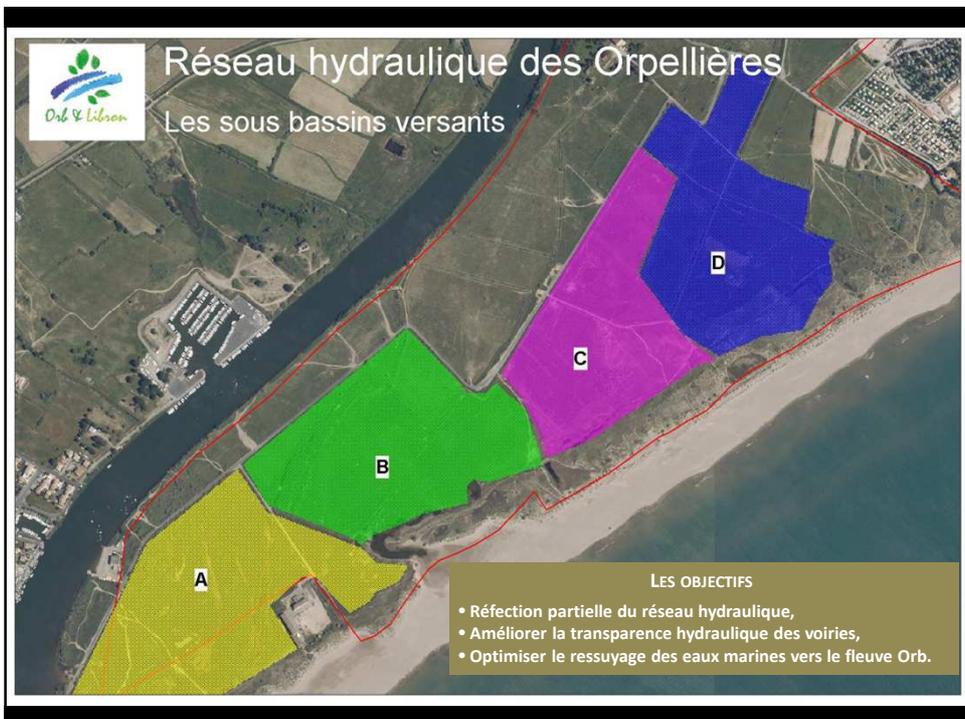
Comité de gestion hydraulique les Orpellières

- Définir et piloter un protocole de gestion hydraulique du site
- Décision d'urgence pour assurer le fonctionnement hydraulique du site
- Participer à la surveillance de la qualité de l'eau
- Mise en œuvre d'un programme de restauration des ouvrages hydrauliques
- Rendre compte au Copil du travail collaboratif













Plan définit des niveaux d'intervention

Restaurer la végétation
 Connecter les roubines
 Reprofiler les sections d'écoulement
 Araser les levées de terre
 Réaliser des passages submersibles

ID	Etat	Linéaire (m)	Type entretien	Connexion	Coût € HT
RP2	Bon	265,2		r28, r29, r30	
RP4	Moyen	90,7	Débroussaillage	r65	136 €
RP5	Bon	455,1			
RP7	Moyen	865,1	Débroussaillage	r87, r65, r63	1 298 €
RP9	Moyen	60,5	Débroussaillage		
RS18	Moyen	254,3	Débroussaillage	r16	381 €
RS29	Mauvais	120,1	Reprofilage		841 €
RS34	Moyen	80,4	Débroussaillage	r59	121 €
RS36	Moyen	170	Débroussaillage	r57	255 €
RS37	Moyen	309,3	Débroussaillage	r64, r67	464 €
RS38	Moyen	178,8	Débroussaillage	r31, r66, r67	268 €
RS39	Mauvais	77,2	Débroussaillage	r65	116 €
RS44	Moyen	164,6	Débroussaillage		247 €
RS46	Moyen	333,2	Débroussaillage	r73	500 €
RS53	Moyen	215,2	Reprofilage	r88, r67	1 506 €
RT4	Mauvais	188,1	Débroussaillage		282 €
Sous total					6 415 €

Comité de gestion hydraulique

- 1 - La gestion hydraulique des Orpellières**
 - Valider un AVS
 - Choix d'un MO / AMO / MAE
 - Plan de financement et calendrier
- 2 - Suivi topo bathymétrie – dynamique sédimentaire**
 - Approfondir les connaissances sur les inondations (rôles et impacts ZH)
 - Approfondir les connaissances sur les submersions marines (rôles et impacts ZH)
 - Protocole de suivi / cahiers des charges / MO
- 3 - Plan de gestion eco-hydraulique du site**
 - Entretien du réseau hydraulique, cahier des charges, gestion des vannes, planning MO / conventions



Comité de gestion hydraulique

Plan de gestion éco-hydraulique des Orpellières

Pourquoi ? : libre circulation des eaux , améliorer le fonctionnement hydrodynamique fluvio – marin (zone tampon), limiter l'intrusion des eaux marines à l'intérieur des terres, continuité et diversité des écosystèmes,

Comment ? : restauration de la végétation des berges, arasement des digues de terre, rétablir la connexion entre roubines, réalisation de passages submersibles.

Coût ? : combiner les scenarios : AVS

Restauration de la végétation et des berges	5 500 ml	P1,P2,P3	14 000 €	} 70 000 € HT
Terrassement	2 790 ml	P1,P2,P3	9 500 €	
Génie civil	Passages submersibles T5 & vannes	P1, P2	28 500 €	
Mission topo	Référentiel hydromorphologique	Ft P2	9 500 €	
Moe / Divers			8 500 €	

Qui ? : Asa Plaine de l'Orb, Conservatoire du littoral, CABM...

Comité de gestion hydraulique

Plan de gestion éco-hydraulique des Orpellières

PARTENAIRES

- Conseil Départemental 34
- Agence de l'Eau RM&C
- Conseil Régional Languedoc Roussillon
- FEADER

CALENDRIER